



www.rem-lyon.fr / www.rem-rhone.fr

Aire urbaine de Lyon, le 1^{er} mars 2021

Monsieur le Président de la Région
Monsieur le Président de la Métropole
Madame la Maire
Monsieur le Maire
Madame la Présidente
Monsieur le Président

Madame, Monsieur,

L'Aire métropolitaine lyonnaise est un territoire dynamique qui attire de nouveaux habitants mais aussi de nouvelles activités économiques. Par ailleurs, on assiste année après année à un **allongement des distances domicile/travail**. Dans ce contexte les besoins de mobilité sont de plus en plus importants. C'est un enjeu économique, environnemental et d'équité sociale pour l'ensemble de ce grand territoire qui regroupe près de 3 millions d'habitants.

C'est pourquoi nous portons le développement d'un RER à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyonnaise (Lyon, Villefranche, CCEL, CAPI, Vienne, St Etienne) permettant d'apporter des réponses concrètes, y compris à court terme, aux enjeux de mobilité.

Le collectif REM Lyon, regroupe déjà 200 représentants de la société civile, des élus, des chefs d'entreprises, des salariés et retraités de la Métropole Lyonnaise, du département du Rhône et plus généralement de l'aire urbaine Lyonnaise. Il a pour ambition de promouvoir et faciliter la mise en œuvre du RER Métropolitain.

Un RER Métropolitain, de quoi s'agit-il ?

- Une tarification intégrée pour les transports ferroviaires, urbains et les Cars du Rhône (possibilité d'emprunter le RER avec son abonnement urbain),
- Des trains cadencés à la ½ heure ou au ¼ d'heure en heure de pointe,
- Une amplitude horaire plus importante de 6h à minuit,

- Des liaisons transverses sans rupture de charge. A l'image d'une liaison Villefranche – Vienne *via* Lyon-Perrache sans nécessité de changement offrant ainsi un gain de temps et de confort très important,
- Une complémentarité avec les TER, Cars du Rhône, métro, tramway et bus,
- Une gouvernance partagée entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et les Communautés d'Agglomération

Un RER Métropolitain, pour quels bénéfices ?

- Un territoire plus fluide, moins pollué et plus attractif,
- Une offre de transport unique, intégrée et simplifiée,
- Moins de voitures dans nos communes,
- Des axes routiers désengorgés,
- Un développement économique équilibré avec une meilleure répartition des entreprises sur le territoire. Les mobilités sont aussi un enjeu d'aménagement du territoire !
- Faciliter l'accès à l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry mais aussi les correspondances avec les liaisons TGV de la SNCF, de n'importe quel endroit du territoire,
- Rentabiliser et optimiser les investissements déjà réalisés dans les infrastructures ferroviaires,
- À la veille de l'élargissement de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) Lyonnaise le RER Métropolitain permet de proposer une alternative efficace et économique aux automobilistes qui ne pourront plus utiliser leurs véhicules

Un RER Métropolitain, est-ce possible ?

D'autres métropoles se sont déjà engagées dans cette direction. Le projet le plus avancé a démarré en 2018 à Bordeaux. La région Nouvelle Aquitaine, la Métropole de Bordeaux, l'aire urbaine bordelaise, l'État et SNCF Réseau ont lancé en 2018 leur projet de RER en s'engageant sur une gouvernance ouverte et sur des cofinancements. À horizon 2028, ce sont ainsi 190 kms et 52 gares qui auront été réhabilités avec des liaisons fréquentes, traversant la ville de Bordeaux et offrant une large amplitude horaire. Dès cette année une première ligne diamétralisée (Libourne-Bordeaux-Arcachon) est opérationnelle et une gare a été réouverte ... Ce projet a su dépasser les clivages politiques (travail partenarial entre des élus LR, PS et EELV).

Plus proche de nous, le LEMAN Express porté conjointement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Genève a été inauguré en décembre 2019. C'est une très belle et efficace illustration de ce qu'apporte un RER à l'échelle d'un bassin de vie, y compris transfrontalier.

Un RER Métropolitain pour l'aire urbaine Lyonnaise ?

Lors des dernières élections métropolitaines à Lyon un large consensus s'est dégagé en faveur de l'idée d'un RER à la Lyonnaise. Aujourd'hui, les présidents de la Métropole de Lyon et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes évoquent aussi la nécessité d'un RER au niveau de l'aire urbaine Lyonnaise. Ce projet bénéficie ainsi d'un large consensus transpartisan, mais on ne peut que s'inquiéter de l'absence d'avancées concrètes jusqu'ici. Plusieurs symptômes pourraient en effet laisser penser que le projet de RER Lyonnais est atteint par « la maladie du grand projet » qui caractérise un projet de grande

ampleur, très séduisant, mais dont la réalisation est sans cesse repoussée au désespoir de ses bénéficiaires potentiels.

Notre collectif est convaincu que le projet de RER répond aux enjeux d'aménagement du territoire, d'équité sociale, de développement économique et de préservation de notre environnement. Le projet RER peut et doit être un projet fédérateur au niveau de l'aire urbaine lyonnaise (Villefranche, Bourgoin-Jallieu, CCEL, Lyon, Saint-Etienne, Vienne). **Pour que ce projet de RER passe réellement en mode opérationnel un partenariat entre la Région, la Métropole et les agglomérations est indispensable. C'est une condition pour obtenir des engagements de l'État et de la SNCF.**

L'urgence environnementale, sociale et économique exige de dépasser nos différences de sensibilité ainsi que les enjeux électoraux. Ce partenariat région/métropole/inter-communalités ne sera possible que grâce à la demande conjointe des élus locaux. Nous comptons sur votre mobilisation pour porter avec nous le Réseau Express Métropolitain.

Les membres du collectif restent à votre disposition pour vous présenter plus en détail le projet REM-Lyon et regarder comment nous pourrions travailler ensemble pour promouvoir ce dossier d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments cordiaux.

Pour le collectif REM Lyon,

Christophe Geourjon, Conseiller métropolitain, Lyon
Benoit Froment, Conseiller délégué, Villefranche
Marion Carrier, Adjointe au Maire, Bron,
Denis Chaumat, Conseiller municipal, Villefranche
Chantal Dorveaux, Adjointe au Maire, Marcy l'étoile,
Lionel Haberlé, Caluire-et-Cuire,
Aloïs Hamm, Conseiller municipal, Villefranche
Yves Hartemann, Conseiller municipal, Charbonnières-les-bains
Stéphane Leroux, Conseiller délégué, Collonges-au-Mont-d'Or,
Vincent Lièvre, Conseiller municipal délégué, St Bonnet de Mure
Claire Morand, Villefranche
Patrick Perez, Vernaison
Elodie Perrichon, Belleville en Beaujolais
Franck Peyron, Villefranche
Hervé Rocle, Villefranche
Nicolas Strassarino, Responsable associatif transports, St Fons,
Didier Thaveau, Bron,
Damien Thiebaut, Lyon 5
Patrick Veron, Maire, Couzon-au-Mont-d'Or
Isabelle et Bernard Voute, Saint Cyr le Chatou
Yves Wakosa, Conseiller municipal, Limas
Florence Yasin, Anse

PJ : Plaquette de présentation du projet REM_Lyon